

# SNCS-HEBD0 n°06-03

3 février 2003

## *L'Université en péril*

**La situation de l'Université est devenue catastrophique. C'est la conséquence inéluctable d'une politique qui alloue par étudiant le budget le plus faible de tous les pays développés. Dans ces conditions, la décision de fermeture de l'Université Paris-Sud par son Conseil d'administration, suivie d'une annonce similaire de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, les refus de voter les budgets dans nombre d'autres universités traduisent l'importance des difficultés rencontrées.**

*Par Gaston Collin, membre du Bureau national du SNCS*

**F**ace à cette situation critique résultant du désengagement de l'État, les personnels de l'Université Paris-Sud (UPS) ont entamé un large mouvement de mobilisation s'appuyant sur la décision de fermeture prise par le Conseil d'administration et par son Président qui en a fixé les modalités. Une manifestation à l'appel de la coordination "Université Paris-Sud en péril" constituée de l'intersyndicale et des étudiants a rassemblé plus de 300 participants devant le ministère. Une délégation a été reçue et a dénoncé :

- l'insuffisance de la dotation de l'État et le non-respect des engagements en matière de financement, d'autorisation de programme et de plan pluriannuel pour l'emploi scientifique,
- l'argumentaire scandaleux utilisé par Luc Ferry de la soi-disant "réserve" de l'UPS d'un montant de 5M€. De fait, il s'agit d'une réserve uniquement comptable et qui n'est pas mobilisable,
- l'argument avancé par le ministère de la mauvaise gestion de l'UPS correspondant à un autofinancement (utilisation des ressources de l'Université pour des investissements de recherche scientifique). La délégation a souligné que les difficultés financières de l'UPS chiffrées à plus d'un million d'euros s'expliquent en majorité par l'augmentation des charges.

Le représentant du ministère a été obligé de convenir :

- qu'il y a un problème structurel du Campus d'Orsay,
- que l'État ne fait pas suffisamment d'efforts pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche en matière de financement qui n'est pas à la hauteur des autres "pays développés".

D'autre part, le Ministre réfléchit pour définir des perspectives et à un effort en faveur de l'Enseignement supérieur et de la recherche (?). Enfin, "il est intimement persuadé qu'il faut répondre par un plan d'ensemble pour l'Enseignement supérieur". Les personnels de l'UPS vont accentuer leurs actions pour obtenir du ministère un plan de rénovation et un collectif budgétaire pour permettre à l'UPS d'assurer ses missions d'enseignement et de recherche. Ils demandent :

- 1) un plan de rénovation et de mise aux normes des bâtiments des différents campus universitaires et à cette fin, que des crédits soient immédiatement débloqués par le ministère,
- 2) un collectif budgétaire qui permette à l'Université de remplir ses missions d'enseignement et de recherche et que cesse la dégradation constante des moyens de travail,
- 3) que les engagements de l'État concernant le plan pluriannuel et les autorisations de programme, déjà bien trop modestes, soient pour le moins respectés,
- 4) que les moyens matériels, financiers et en personnel nécessaires au bon fonctionnement de l'Université soient alloués dans le budget 2004 pour l'Enseignement supérieur et pour la Recherche.

Ce gouvernement, qui a écarté l'Université et la Recherche des priorités nationales, a déjà un passé douteux concernant les manipulations de budgets. Le danger existe que les moyens pour le fonctionnement de l'Université soient prélevés sur les crédits de recherche. Dans ces conditions, il serait souhaitable que les sections locales du SNCS prennent contact avec les organisations syndicales dans chaque université afin de définir ensemble les moyens de faire aboutir les revendications pour :

- des dotations suffisantes pour le fonctionnement du service public de l'Université lui permettant de remplir ses missions de formation et de recherche,
- le respect des engagements de l'État en matière de financement, d'autorisation de programme et de plan pluriannuel pour l'emploi scientifique,
- une politique novatrice assurant des débouchés aux étudiants formés par l'Université.

Quelques universités se sont déjà engagées dans ce combat dont au premier chef Paris-Sud. Il n'est pas d'autre solution que de faire en sorte que le mouvement s'élargisse et se généralise pour mettre un terme à la spirale de la régression et pour obtenir la mise en place d'une autre politique. Le SNCS est disposé à accorder toute son attention à cette question et à assurer, en liaison avec les syndicats impliqués, la coordination du mouvement pour les personnels des organismes. ■